

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 MAI 2018

à 18 heures 30.

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Karine BOURDELAS, Maire.

Présents : MM. BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, DUVAL Corinne, LEGARLANTEZECK Laurent, ROGER Michel, SUIVRE Gilles, COCAGNE Sylvain, LAIGNEL Frédéric, KHATTABI Abderrahim, DELAUNAY Stéphane, FIEGE Françoise, ANCERNE Jérôme.

Absent : MM. LAIGNEL Jean-Charles

Secrétaire de séance : MM. DUVAL Corinne, ROGER Michel

Date de convocation : 7 mai 2018

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 AVRIL 2018

Le compte-rendu est approuvé à la majorité.

Françoise Fiege émet les observations suivantes :

- La hauteur des éoliennes n'est pas précisée
- Quels sont les montants de répartition entre la commune et intercom
- Si l'étude d'implantation est invalidée quelle qu'en soit la cause (proximité de bâtiments inscrits ou classés par exemple), le projet sera-t-il déplacé ?

Il est suggéré de contacter la Société ENERTRAG pour apporter un complément d'information.

2. Election sénatoriale partielle du 01/07/2018 : élection des délégués titulaires et suppléants.

Par décision du 13 avril 2018, le conseil constitutionnel a annulé l'élection de Mr Sébastien Leroux, élu sénateur de l'Orne le 24 septembre 2017.

Des élections partielles auront lieu le 1^{er} juillet prochain pour élire un nouveau candidat.

Par décret du 2 mai 2018, tous les conseils municipaux sont convoqués ce jour avant 19 heures et vendredi 18 mai avant 12 heures si le quorum n'est pas atteint.

Il convient donc d'élire, à ce titre, 3 délégués et 3 suppléants.

Après avoir constaté que la condition de quorum était remplie, Corinne DUVAL est désignée secrétaire.

Le bureau est composé du Maire, des deux conseillers municipaux les plus âgés, à savoir Joël Bijault et Françoise Fiege et des deux conseillers les plus jeunes, à savoir Frédéric Laignel et Jérôme Ancerne.

Se portent candidats à l'élection des délégués titulaires :
BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, LEGARLANTEZECK Laurent.

Les membres procèdent au vote au scrutin secret.
Le scrutin étant clos, il est procédé au dépouillement :

BOURDELAS Karine :	12 voix
BIJAULT Joël :	12 voix
LEGARLANTEZECK Laurent :	12 voix

Qui ont été proclamés élus au 1^{er} tour et déclaré accepter le mandat.

Il est ensuite proposé d'élire les délégués suppléants.

Se portent candidats : Michel ROGER, Gilles SUIVRE, Jérôme ANCERNE.

Les membres procèdent au vote au scrutin secret.

Le scrutin étant clos, il est procédé au dépouillement :

ROGER Michel : 12 voix

SUIVRE Gilles : 12 voix

ANCERNE Jérôme : 12 voix

Qui ont été proclamés élus au 1^{er} tour et déclaré accepter le mandat.

3. DELIBERATION POSTE ADMINISTRATIF :

- a) Ouverture du poste et recrutement au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et contractuels :

En raison du départ de la secrétaire actuellement en poste, le maire explique qu'il va falloir procéder à un nouveau recrutement.

Elle propose de recruter un agent au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe titulaire ou contractuel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- b) Vote du temps horaire hebdomadaire de travail :

Elle propose un temps hebdomadaire de 24 heures par semaine au lieu de 32 heures actuellement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le conseil municipal n'exclut pas la possibilité d'un réajustement à hauteur de 28 heures maximum.

4. Questions diverses

- Françoise Fiege : Les conteneurs de tri ne sont pas vidés suffisamment souvent, contacter le SITCOM.
- Michel Roger : le frêne serait à élaguer au terrain de pétanque. Attendre l'automne pour le châtaigner.
- Le Mesnil : le panneau « double sens de circulation » a été enlevé et posé au sol. Le fixer et nettoyer les parterres. Entretenir le panneau d'affichage.
- Débernage : réflexion sur la répartition des interventions de l'entreprise Colmant et de François pour l'entretien de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Les conseillers municipaux

Les secrétaires

Le Maire